

# RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'AILC/ICLA

**8-9 SEPTEMBRE 2024, UNIVERSITÉ DE DELHI**

**8 septembre 2024, 16h30 IST**

PRÉSENTS EN PERSONNE : Lucia Boldrini, Stefan Buchenberger, Sayantan Dasgupta, Toshiko Ellis, Lobna Ismail, Oana Fotache, Marc Maufort, Takayuki Yokota-Murakami, Ipshita Chanda, E.V. Ramakrishnan, Irma Ratiani, Matthew Reynolds, Marcio Seligmann-Silva, Anne Tomiche

PRÉSENTS EN LIGNE : Jorgen Bruhn, Raul Calzoni, HE Chengzhou, Anne Duprat, Marina Grishakova, Stefan Helgesson, Noriko Hiraishi, Zhang Hui, Marko Juvan, Youngmin Kim, Alexandra Lopes, Helga Mitterbauer, Liedeke Plate, Emanuelle Santos, Rita Terezinha Schmidt, Clotilde Thouret, AnneTomiche, Yuriko Yamanaka, Zhang Longxi.

PRÉSENTS EN PERSONNE SUR INVITATION : Massimo Fusillo, Anca Mihalache

## 1. Accueil et remerciements.

La présidente Lucia Boldrini présente ses excuses pour le retard pris dans le début de la réunion en raison de problèmes techniques sur le lieu de la réunion et souhaite la bienvenue aux personnes présentes en personne à New Delhi et en ligne.

Elle remercie les responsables administratifs et académiques de l'Université de Delhi, ainsi que le corps professoral et les étudiants de la Faculté des arts et de ses nombreux centres et collèges alliés, les présidents Kavita Sharma et Tapati Mukherjee, les membres du bureau et le Conseil exécutif de l'Association de littérature comparée de l'Inde, pour leur aide dans l'organisation de la réunion du Comité ,et pour nous avoir permis d'associer cette réunion à leur conférence biennale, qui s'ouvrira le 10 septembre. L'Université de Delhi et le CLAI, chacun à sa manière, ont fait preuve d'une grande générosité, nous permettant de nous rencontrer en personne pour la première fois après de nombreuses années, entre deux congrès. Merci au personnel administratif de l'International Guest House où nous séjournons, et où se tient cette réunion.

La présidente rend hommage au professeur Chandra Mohan, secrétaire général de l'Association de littérature comparée de l'Inde et collègue du conseil exécutif de l'AILC/ICLA, qui est malheureusement décédé le 27 mars 2024. Elle souligne que, sans Chandra, il manque quelque chose d'essentiel à la réunion du Conseil exécutif à Delhi, sachant combien il avait voulu que cette réunion ait lieu en Inde, et combien il avait investi dans cette réunion combinée du CE et de la CLAI, jusqu'aux derniers instants dans son lit d'hôpital. Lucia est certaine de parler au nom de tout le Conseil exécutif, lorsqu'elle dit que sa présence nous manque à tous, que ses collègues de Delhi et de CLAI, qui le connaissent bien, ressentent certainement cette absence plus encore, et qu'ils méritent donc d'être remerciés encore plus chaleureusement d'avoir persévéré à l'organiser en dépit de cela.

Lucia remercie également Anne Duprat, qui administra la réunion Zoom depuis Oxford – et qui a beaucoup travaillé pour préparer cette réunion – ainsi qu'Ipshita Chanda pour le travail essentiel accompli en coulisses pour l'organisation de cette réunion, et tous les membres du CE pour leurs travaux et leurs rapports.

Elle exprime ses chaleureux remerciements à toutes les personnes présentes, en ligne et hors ligne, pour leur patience et leur coopération pendant la résolution des problèmes techniques.

La présidente demande ensuite à Anne Duprat d'expliquer le processus de vote à suivre lors de cette réunion hybride.

## 2. Présentations.

Bien que l'on n'ait pas procédé à des présentations complètes en raison du retard avec lequel cette réunion a commencé, Lucia Boldrini présente notre administratrice, la Dre. Anca Michalache, aux membres du Conseil exécutif. Nous avons pu nommer l'administrateur lorsque l'accès à notre compte européen a finalement été débloqué, en décembre 2023/janvier 2024.

## 3. Confirmation des votes sur les rapports et des questions soulevées dans les réponses.

Le nombre de réponses a été enregistré à 27, sur un total de 36 membres votants du Conseil exécutif, les auteurs des rapports s'abstenant de voter sur leurs propres rapports.

Tous les rapports ont été approuvés.

La présidente propose que les questions financières liées aux rapports des trésoriers soient abordées lors des rapports sur les points de l'ordre du jour sur les comités de recherche et les questions financières.

Des questions spécifiques au contenu des rapports soulevées par les membres du CE ont été abordées :

- i. Le rapport du Comité permanent de recherche "Raisonnement scripturaire et études comparée" comprend des travaux en littérature chinoise en général ou en littérature comparée réalisés par les membres, plutôt que des activités liées à la portée du CR, qui est le raisonnement scripturaire. Ce travail est intéressant en soi, mais il ne relève pas de l'objet du comité. La présidente demande que le rapport soit axé sur la façon dont les objectifs du comité ont été remplis, et que les points inclus soient pertinents par rapport à la portée des objectifs déclarés du comité de recherche.
- ii. Le Comité de recherche sur la littérature, les arts et les médias (CLAM) a mis à jour son rapport, qui contient des ajouts spécifiques et des informations actualisées. Le rapport mis à jour a été distribué aux membres du CE avant la présente réunion. Jorgen Bruhn détaille les mises à jour et ajoute, en guise de bref commentaire sur les activités du CR, que les membres du comité prévoient une conférence avec des collègues en début et en milieu de carrière au début de l'année 2025, axée sur la question des études des médias et des nouveaux matérialismes.
- iii. La demande de fonds du Comité permanent de recherche sur la bande dessinée et les récits graphiques est discutée. On souligne que les fonds demandés pour la maintenance du site Web (612,72 € (677 USD) tous les trois ans) et pour les bourses aux étudiants-présentateurs (664 USD) dépasseraient la limite des 1000 USD pour chaque cycle de 3 ans qui a été fixé pour chaque comité de recherche.

On demande également des éclaircissements sur la proposition de demander aux membres individuels participant aux activités du comité de verser une somme pour le site Web. La présidente souligne que l'adhésion à l'ICLA permet aux membres individuels de participer à ses activités, y compris les activités de chaque comité de recherche – les dons peuvent être sollicités par les comités de recherche sous une forme ou une autre, mais demander de l'argent en dehors de l'adhésion à l'ICLA semble illégitime.

Le président du comité indique son intention de consulter ses membres sur les questions soulevées par le CE [le 9 septembre, au début de la deuxième journée de délibérations, la présidente annonce que le comité modifiera ses plans financiers conformément aux suggestions faites par le CE].

- iv. Le Prix Balakian : les questions de Marina Grishakova concernant les thèses qui ont été soutenues avec succès et qui sont publiées par une université sans révision, comme le font certaines institutions, sont reprises dans la discussion, à laquelle participent E.V. Ramakrishnan, Matthew Reynolds, Lobna Ismail, Zhang Longxi et Anne Tomiche. Matthew Reynolds suggère la reformulation des critères exprimés: on ajusterait la formulation pour préciser « thèse *ou dérivé de la thèse* ». La proposition est appuyée par Lucia Boldrini. Ces changements seront reflétés sur le site Web du prochain cycle du Prix Balakian. Cela permettrait de clarifier les critères existants en ce qui concerne les différentes exigences de publication des thèses, qui varient en fonction des universités.

#### 4. Rapport du Comité des nominations.

Stefan Helgesson fait part au CE de la liste des candidatures pour les élections de 2025 à Séoul et l'informe de la dernière nomination.

La présidente remercie et félicite le Comité des nominations, et décrit la prochaine étape jusqu'à l'élection. Si cette liste est provisoirement approuvée par cette réunion, les mises à jour finales peuvent être effectuées et la liste sous sa forme finale peut être approuvée lors de la réunion en ligne du CE de l'AILC prévue en janvier, et publiée officiellement en ligne ; par la suite, les membres pourront procéder à des nominations supplémentaires en suivant la procédure décrite dans les Statuts.

Stefan Helgesson suggère un changement dans la composition du bulletin de vote, qui est renvoyé à la Commission des structures, car cela implique un changement dans les Statuts qui ne peut se faire que par un vote de l'Assemblée Générale.

Lucia Boldrini souligne que cela s'ajoute à une autre question précédemment discutée, et que la Commission des structures devra également examiner, concernant le vote des présidents des commissions permanentes de la recherche, lorsqu'il y a plus d'un président. La Commission des structures devra les examiner à temps pour que toute proposition de modification des statuts, le cas échéant, puisse être soumise au vote lors des élections de 2025.

#### 5. Élections électroniques du bureau et du comité exécutif 2025.

La présidente suggère que, comme nous sommes maintenant familiarisés avec le processus des élections électroniques, qui a été mis en œuvre pour la première fois en 2022 lors du Congrès de Tbilissi, nous n'aurons pas besoin d'un prestataire de services de soutien informatique professionnel pour gérer les élections ou assurer la liaison avec la plateforme sur laquelle les élections se tiendront.

Elle propose donc que

- i. Nous achetons directement sur la plateforme un forfait qui comprendrait l'aide technique pendant le vote
- ii. Le calendrier soit similaire à celui des dernières élections : ouvert pour une période de 3 semaines, fermé pendant le Congrès (minuit CEST, probablement le 2e jour). Les votes seront comptés automatiquement et un rapport sera produit, avec annonce à l'Assemblée Générale, au Congrès.
- iii. Soit constitué un comité électoral composé des membres suivants
  - Le Président de la Commission des Structures (comme la dernière fois)

- L'administrateur, qui n'est pas membre du CE en tant que tel, mais qui devra assurer la liaison avec le système de vote électronique pour s'assurer que la liste des membres et le registre électoral coïncident ;
- La Présidente car elle ne se présente pas aux élections ;
- Un/e autre membre élu du CE (qui devra peut-être se retirer de certaines phases de l'élection s'il/elle se présente à la réélection)

La présidente invite toute personne (en particulier celles qui ont une expérience des élections) à se porter volontaire en envoyant un courriel exprimant son intérêt.

Elle présente ensuite un plan d'action ; elle suggère que l'on identifie et que l'on choisisse une plateforme dans les prochaines semaines, que l'on obtienne un devis, que l'on prépare un calendrier et qu'on le présente par courriel au CE, afin de pouvoir se mettre en quête d'une autre différente si celle-là doit s'avérer inadéquate pour le CE; nous pourrons ensuite approuver la solution retenue et le budget qu'elle engage lors de la réunion en ligne de la CE en janvier.

## 6. Congrès 2025

Youngmin Kim présente les plans pour Séoul 2025, y compris le changement de lieu du campus de l'Université Dongguk à KINTEX ; il précise que cela aurait conduit les étudiants à être logés dans un endroit différent du reste des participants. Aucun problème d'organisation n'est à craindre pour autant, car la distance entre le lieu et l'hébergement n'est plus que de 13 minutes, grâce au nouveau train à grande vitesse installé à Séoul. Oana Fotache demande si certaines chambres peuvent être réservées aux étudiants dans le plan d'hébergement déjà suggéré, pour ceux qui reçoivent des bourses de participation. Une discussion a lieu à propos du coût du transport et de l'hébergement des étudiants et des jeunes chercheur/e/s; Youngmin Kim promet de se pencher sur la question et de mettre à jour en conséquence le site web.

Youngmin Kim présente ensuite les dispositions prévues pour la réunion du CE de 2025, qui se tiendra à Séoul (du 25 au 27 juillet 2025) ; il suggère que les membres du CE pourront choisir de séjourner au temple ou à l'hôtel à Séoul.

Yuriko Yamanaka, Takayuki Yokota-Murakami et Ipshita Chanda soulèvent quelques difficultés spécifiques posées par le site Web de la conférence qui a été récemment activé, notamment concernant la saisie de données par les participants à partir de lieux spécifiques, et les options ouvertes pour les soumissions de sessions groupées; il faudrait inclure une disposition permettant de soumettre des propositions par les comités de recherche de l'ICLA.

Ces problèmes seront abordés avec les techniciens du site Web et résolus dès que possible.

La CE propose de prolonger de 14 jours la date limite pour la soumission des propositions de sessions de groupes, et de réduire le calendrier proposé de manière à ce que ces changements n'aient pas d'incidence négative sur la participation.

## 7. Finances : point sur la situation actuelle

Les trésorières commentent la situation financière par rapport aux comptes qu'elles gèrent et la situation générale : si toutes les associations nationales paient leurs cotisations, les finances seront équilibrées, avec une réserve conséquente.

Le CE note que de nouvelles dépenses sont intervenues au cours des trois dernières années; comme l'a souligné la présidente, ces dépenses ont été faites en raison de l'existence de ces réserves ; les dépenses régulières en revanche devaient être financées par les recettes. Les difficultés spécifiques rencontrées par les associations nationales pour payer leur cotisation en raison des lois financières de leurs pays sont alors discutées. Yuriko Yamanaka fait observer que certaines listes de membres asiatiques ne peuvent pas être mises à jour car les cotisations de certaines associations nationales n'ont pas été acquittées.

La présidente propose de rassurer les organisations nationales sur le fait que leurs listes de membres peuvent être mises à jour sans attendre le paiement effectif de ces cotisations, afin que les membres puissent demander à participer au Congrès de Séoul, étant entendu que les cotisations devront de toute façon être acquittées en temps opportun.

La question de l'attribution d'une carte de membre de l'AILC est abordée, en particulier pour les groupes extérieurs aux associations nationales ou aux organismes affiliés à des institutions. Lucia Boldrini explique qu'elle espère que le nouveau site web, en cours de construction, pourra faciliter à la fois le processus de mise à jour de l'adhésion et l'enregistrement des preuves d'adhésion.

#### 8. Manifestation d'intérêt pour l'organisation du Congrès AILC/ICLA 2028

Anne Duprat présente les quatre manifestations d'intérêt qui sont parvenues au CE pour l'organisation du Congrès AILC/ICLA 2028. Le tableau suivant résume les informations clés et permet une comparaison entre les propositions– il faut souligner qu'il s'agit seulement de manifestations d'intérêt et non d'offres formelles, et que tous les détails sont provisoires et peuvent être révisés :

| <b>Emplacement</b>                              | <b>Rome (Italie) et Naples pour le pré-congrès</b>  | <b>Glasgow (Royaume-Uni)</b>  | <b>Birmingham (Royaume-Uni)</b>  | <b>Le Pirée (Grèce)</b>                                       |
|---|---|---|--|---|
| <b>Dattes</b>                                   | 20-26 juillet ou du 27 juillet au 2 août  | 3ème semaine d'août   | 24-28 Juillet 2028 ou du 31 juillet au 4 août  | 25 -31 Juillet 2028   |
| <b>Aperçu thématique</b>                        | « Traverser les frontières : le roman du troisième millénaire »   | « Espace et lieu : comparaison des littératures dans la ville et au-delà »  | « La littérature comparée et l'environnement »   | « Universaliser le littéraire, littériser l'universel »       |
| <b>Établissement(s) d'accueil académique</b>    | - La Sapienza Università di Roma -<br>- Università Federico I di Napoli<br><i>en collaboration avec une agence/un service :</i><br>Symposia Srl | Université de Glasgow<br><i>en collaboration avec une agence/un service :</i> Glasgow Convention Bureau               | Université de Birmingham<br><i>en collaboration avec une agence/un service</i> Conférences et événements, Université de Birmingham | Université du Pirée   |
| <b>Personne responsable pour la Proposition</b> | Emilia di Rocco, Professeur agrégé de littérature comparée Rome « La Sapienza ». Président de la Société européenne de littérature comparée     | Shanti Graheli et Michael Syrotinski, Codirecteurs du Centre de recherche en littérature comparée et en traductologie | Emanuelle Santos, Professeur associé en langues modernes Président de la Commission eCare de l'AILC-ICLA                           | Christos Nikou, membre de la faculté de l'Université du Pirée |

|                               |   |                                  |                        |                                 |
|-------------------------------|---|----------------------------------|------------------------|---------------------------------|
| <b>Frais ou coût/personne</b> | Standard : 260€ Early / 330€ Reg / 400 sur place<br>Etudiant : 130€ Early / 190€ Reg. / 260 € sur place | 160 £ Standard<br>80 £ Étudiants | 384,87 £ (= coût/pers) | 120 € Standard<br>50€ Etudiants |
|-------------------------------|---|----------------------------------|------------------------|---------------------------------|

On remercie Anne Duprat pour la préparation de ce tableau comparatif, et l'on salue le professionnalisme des manifestations d'intérêt. Une discussion s'ensuit, qui porte notamment sur l'importance de l'orientation thématique, sur les plans et propositions de financement ou l'absence de ceux-ci, sur la taille du comité central d'organisation, et sur la présence ou non de réseaux de soutien locaux au comité d'organisation.

Il est décidé que les auteur.e.s des quatre manifestations d'intérêt seront invités à donner forme finale à leurs propositions, qui seront alors présentées au CE et à l'Assemblée générale en 2025, avec l'aide du Comité du Programme. Nous pourrions leur faire parvenir des commentaires, et travailler avec les candidats pour les aider à élaborer des offres formelles plus solides.

La CE a également décidé de repousser la date limite de soumission des propositions finales à la fin du mois de décembre 2024, afin d'encourager d'autres manifestations d'intérêt en provenance d'autres parties du monde.

#### *9. Recherche littéraire :*

La présidente remercie le rédacteur en chef de RL/LR, Marc Maufort, pour la façon dont il a transformé la revue, devenue beaucoup plus professionnelle.

Marc Maufort décrit la situation actuelle de la revue, puisqu'il prévoit de quitter son poste de rédacteur en chef après le numéro de 2025, et propose de coordonner la recherche d'un nouveau rédacteur en chef. Il sera heureux de contribuer en tant que co-directeur à la rédaction du numéro de 2026, afin d'assurer une transition en douceur, et de rester au comité de rédaction par la suite.

On propose de constituer un comité pour trouver un nouveau/une nouvelle rédacteur/trice en chef, avec une description de poste qui sera fournie par Marc Maufort. La recherche de la nouvelle éditrice/du nouvel éditeur devrait être terminée d'ici la fin de l'année 2025.

La présidente remercie chacun et clôt la réunion, qui reprend à 16h30 IST le 9 septembre.

### **9 septembre 2024, 16h30 IST**

PRÉSENTS EN PERSONNE : Lucia Boldrini, Stefan Buchenberger, Sayantan Dasgupta, Toshiko Ellis, Lobna Ismail, Oana Fotache, Marc Maufort, Takayuki Yokota-Murakami, Ipshita Chanda, E.V. Ramakrishnan, Irma Ratiani, Matthew Reynolds, Marcio Seligmann-Silva, Anne Tomiche

PRÉSENTS EN LIGNE : Raul Calzoni, SE Chengzhou, Anne Duprat, Marina Grishakova, Noriko Hiraishi, Zhang Hui, Marko Juvan, Youngmin Kim, Alexandra Lopes, Kitty Millet, Helga Mitterbauer, Jeronimo Pizarro-Jaramillo, Liedeke Plate, Adelaide Russo, Emanuelle Santos, Rita Terezinha Schmidt, Haun Saussy, Zhang Hui, Tegan Zimmermann

PRÉSENTS EN PERSONNE SUR INVITATION : Massimo Fusillo, Anca Mihalache

La présidente note une erreur dans la liste des points à voter, distribuée par courriel : une demande de financement jointe au rapport du Comité de Traduction aurait dû être jointe aux rapports du CHLEL et du Comité Bande dessinée et narration Graphique. Les demandes de financement seront examinées à la fin de la discussion du Comité de Développement de la Recherche.

#### 10. Mise à jour sur la communication (site web, newsletter, kit de communication et de stockage/archivage, liste des membres, listes de diffusion)

La présidente invite l'administratrice, Anca Mihalache, à présenter les détails de la mise à jour du site Web et d'autres questions liées à la communication.

Anca décrit les progrès réalisés dans la refonte en cours du site Web et l'accent mis sur la simplification, et précise la place qui a été prévue pour les comités permanents de recherche et les associations nationales. En ce qui concerne les logiciels de communication envisagés, elle compare les avantages et les inconvénients de chacun, y compris le rapport coût-efficacité ainsi que leur accessibilité internationale respective, notamment pour la Chine ; on prévoit des adresses personnalisées AILC/ICLA pour les administrateurs et les membres du bureau afin de maintenir la continuité lors des changements de direction. Dès que les derniers détails auront été envoyés par les prestataires de services, on pourra prendre une décision.

#### 11. Rapport sur le Comité de développement de la recherche

Deux nouveaux comités ont été proposés comme Comités de recherche à durée limitée : "Littérature comparée numérique" et "Contacts linguistiques en littérature : Europe". Un comité a été proposé comme nouveau Comité Permanent : "Littérature comparée arabe". Tous trois ont été approuvés lors du vote en ligne. La discussion s'engage sur le domaine d'expertise du comité de recherche proposé sur les "Contacts linguistiques en littérature : Europe". Marko Juvan, Adelaide Russo et Marina Grishakova participent à un débat sur la question de savoir si une extension de la portée des recherches au-delà du domaine européen devrait être envisagée. On fait observer qu'il est légitime de se concentrer sur des régions particulières du monde et qu'avec le temps, des universitaires dotés de compétences complémentaires pourront rejoindre le Comité et élargir son champ d'action ; on souligne aussi que l'inégalité des langues européennes doit également être interrogée. On convient donc de ne pas demander de changement d'appellation pour ce comité.

La candidature du Comité de recherche "Religion, éthique et littérature" au statut de Comité de Recherche Permanent et la candidature du CLAM à un renouvellement pour un troisième mandat sont également approuvées. Une discussion s'ouvre sur le règlement des comités proposés. Le règlement du Comité de Littérature Numérique Comparée est cité en exemple, il est à la fois détaillé et clair. On invite les deux comités pré-cités à élaborer des statuts (qui devront dans les deux cas être approuvés par la CE), ainsi qu'à désigner leurs président/es à temps pour la prochaine Assemblée générale, afin que cet organe puisse ratifier cette désignation lors de sa réunion de 2025.

La discussion sur les règlements administratifs se termine sur la proposition, qui est approuvée, qu'un modèle de règlement soit produit par le Comité de développement de la recherche afin d'inclure les éléments communs requis, auxquels les CR peuvent ajouter des éléments supplémentaires si nécessaire.

À la suite de la discussion sur le rapport du Comité de Développement de la Recherche et compte tenu de l'état des finances discuté la veille, les demandes de financement sont soumises au vote.

Question 1 (motion proposée par Adelaide Russo, appuyée par Liedeke Plate): Sommes-nous d'accord pour payer 2000 € à titre d'aide à la publication à CHLEL ?

Résultat : 17 Oui + 1 Abstention : Approuvé

Question 2 (motion proposée par Adelaide Russo, appuyée par Ipshita Chanda) : Sommes-nous d'accord pour payer 700 € à Jan Morrens pour son travail pour le CHLEL ?

Résultat : 17 Oui : Approuvé

Question 3 (motion proposée par Stefan Buchenberger ; appuyée par Lucia Boldrini) Demande de 1000 USD dont environ 700 pour le nom de domaine sur 3 ans et 300 pour 2 prix de 150 USD pour la Conférence de Venise, pour le 20e anniversaire de la bande dessinée et de la narration graphique

Résultat : 18 oui + 1 abstention : Approuvé

## 12. Rapport du Comité des Bourses de participation :

Oana Fotache rapporte que lors du Congrès de Tiblisi en 2022, 1500 USD ont été affectés à 26 exonérations de frais d'inscription pour les étudiants et aux chercheurs en début de carrière. L'objectif pour l'avenir est d'augmenter la participation en personne des chercheur/es. Compte tenu de l'état des finances, la proposition est d'augmenter le montant réservé aux bourses de participation à 3000 USD, à affecter à l'exonération des frais d'inscription, à l'aide aux frais de transport (jusqu'à 300 USD par bourse) et de réserver un peu d'argent (suggestion : 200 USD par bourse) pour l'hébergement des étudiant/es participant au Congrès de Séoul.

L'appel à candidatures (basé sur le CV et la lettre de motivation des bénéficiaires potentiels) sera publié d'ici la fin du mois d'octobre et les résultats annoncés d'ici mars 2025, afin que les participants puissent s'inscrire avant la date limite de préinscription. Adelaide Russo et Emmanuelle Dos Santos soutiennent cette proposition, en soulignant les ressources disponibles dans leurs domaines financiers respectifs, et en incluant les dons reçus au titre d'ECARE.

Youngmin Kim accepte de réserver des chambres subventionnées pour les universitaires bénéficiaires des bourses de participation; il pourra en annoncer le nombre d'ici octobre.

Question 4 (motion proposée par Youngmin Kim appuyée par Takayuki Yokota-Murakami) Demande de bourses de participation de 3000USD pour le Congrès 2025

Résultat : 20 oui : Approuvé

Le soutien financier à la participation des doctorants aux conférences et colloques, qui avait déjà fait l'objet de discussions lors d'une réunion précédente du CE, et devait être abordé dans le cadre des travaux du Comité des Bourses de participation, est ensuite évoqué et discuté. On décide que les événements axés sur la recherche pour les étudiant/es et les chercheuses et chercheurs en début de carrière organisés par une association nationale pourront être co-financés en partenariat avec l'association nationale concerné. Le soutien de l'AILC devra être mentionné sur les supports de communications, qui porteront le logo de l'association.

Après discussion sur ce financement, on propose que l'AILC y affecte jusqu'à 2500 USD par an, et qu'un nombre maximum de 10 subventions allant jusqu'à 250 USD soient accordées chaque année sur ce montant. Cette proposition est mise aux voix.

Question 5 (motion proposée par Lucia Boldrini, appuyée par Takayuki Yokota-Murakami) : Acceptons-nous d'affecter 2500 USD par an à l'attribution de 10 bourses maximum allant jusqu'à 250 USD chacune, pour la participation des d'étudiants et de chercheurs en début de carrière à des colloques, en co-financement avec les associations nationales concernées?

Résultat : 21 Oui : Approuvé

### 13. Comité sur les jeunes chercheurs et chercheuses :

Emanuelle Dos Santos informe le CE du résultat des prix et récompenses attribués par le comité. Elle présente ses projets pour de futures actions, telles que le mentorat des chercheurs en début de carrière; elle sollicite des idées pour structurer ces activités de mentorat.

Elle indique qu'elle a préparé un document en collaboration avec Youngmin Kim pour le site web de la conférence de 2025 à Séoul.

### 14. Proposition de collaboration avec le Programme "Mémoire du monde "de l'UNESCO

La proposition est faite à l'occasion d'une rencontre entre la présidente et le professeur Lothar Jordan de l'Université de Vienne, président de la sous-commission Formation et Recherche du programme Mémoire du Monde, à son invitation. Lucia Boldrini retrace l'histoire de la relation de l'AILC avec le projet Mémoire du monde de l'UNESCO et les domaines de collaboration proposés :

- Élaborer et approuver un « Manifeste pour la sauvegarde de la mémoire des traducteurs et des traductions » afin de promouvoir les moyens de conserver les traces de la traduction et des traducteurs/trices. Il s'agirait de nommer un/e représentant/e au sein du groupe de travail qui élaborerait ce manifeste.
- Contribution au groupe de travail en cours de formation sur « Mémoire perdue : recherche sur la reconstruction des bibliothèques perdues et dispersées » ; Achim Hölter a déjà indiqué sa volonté d'en faire partie.
- Invitation à fournir des experts qui pourront fournir des avis en appui à la procédure d'inscription d'objets au Registre international [Mémoire du monde] et aux Registres régionaux de la Mémoire du monde (Afrique ; Asie-Pacifique ; Amérique latine et Caraïbes). (Aucun nom n'est requis pour le moment, ce serait au cas par cas.)
- Collaboration de nature plus académique / savante — par exemple dans la recherche sur les « métaphores de la mémoire », et dans l'exploration d'autres domaines de contact possibles entre le programme MdM et la littérature comparée.

Le professeur Jordan a également souligné que le patrimoine africain et le patrimoine en relation avec le genre sont des domaines d'intérêt particulier.

Enfin, le Prix UNESCO/Jikji Mémoire du monde, créé en 2004 (30 000 USD), parrainé par la République de Corée, vise à commémorer l'inscription du « Buljo jikji simche yojeol » (le plus ancien livre d'impression métallique mobile existant au monde, sur le Registre de la Mémoire du monde), et à récompenser les efforts contribuant à la préservation et à l'accessibilité du patrimoine documentaire en tant que patrimoine commun de l'humanité. Ils ont un bureau et une exposition leur est consacrée à Séoul. Compte tenu de l'accent mis sur la technologie lors de notre congrès à Séoul en 2025, il serait intéressant d'y organiser une visite pendant le congrès et éventuellement aussi une table ronde, ou un atelier sur l'un des thèmes possibles de collaboration.

La CE approuve le principe de la collaboration de l'AILC/ICLA avec le projet MdM, sur ces différents plans; on pourra préciser ultérieurement le projet. Certains membres du CE manifestent leur intérêt pour une

participation à certaines des propositions faites ci-dessus ; ils sont invités à envoyer un courriel au Président sur ce point.

#### 15. Soutien à l'adhésion et liens avec les autres organisations.

Toshiko Ellis et Haun Saussy indiquent qu'ils œuvrent à renforcer des liens inter-associations, sans qu'aucun n'ait encore été confirmé. Ils décrivent les contacts qu'ils ont commencé à prendre avec des associations informelles ou des institutions spécialisées dans le développement des arts et de la culture. Ils demandent aux membres du CE de les aider à identifier de telles associations.

Le CE note que l'AILC/ICLA doit chercher à développer ses relations avec les associations et les organisations dans les régions de l'Asie du Sud-Est, de l'Afrique et de l'Asie occidentale.

#### 16. Soutenir les chercheurs et la recherche : Conférence(s) annuelle(s), Séminaire(s), Atelier(s)

La présidente rappelle au CE que lors de notre réunion de 2022, nous avons discuté de la visibilité de nos recherches et de la promotion des recherches effectuées par nos comités ; nous devrions mettre en œuvre ces plans dès maintenant :

- tous les comités de recherche pourraient préparer pour l'ouverture du nouveau site web une courte vidéo de présentation de leurs travaux, qui sera publiée sur les pages respective des comités.
- à l'occasion de la conférence annuelle de l'AILC, qui sera donné en ligne (ou en personne avec possibilité de streaming), et dont l'enregistrement vidéo reste ensuite sur notre site web. Le sujet de la conférence et le chercheuse/le chercheur qui en sont chargés devraient émerger du travail de nos comités de recherche; ce serait mieux que de la confier à un/e conférencier/e extérieur/e.
- Un séminaire ou un atelier annuel (ou éventuellement deux par an) pourrait faire la promotion du travail des comités, qui sera également diffusé en ligne et/ou publié sur le site web, ou organisé sous forme d'atelier pour les chercheurs/ses en début ou en milieu de carrière. Nous pourrions aussi ouvrir notre propre chaîne YouTube ou Vimeo; on note cependant que le matériau devra être diffusé sur des plateformes également accessibles aux collègues chinois (YouTube et Vimeo ne sont pas disponibles en Chine).
- La présidente suggère que nous organisons une réunion régulière des présidents des CR (ou même simplement un groupe de courrier électronique), afin de se consulter, de se coordonner et d'harmoniser les pratiques le cas échéant (sans imposer aucune forme de normalisation).

La proposition est accueillie favorablement. Tous les comités de recherche sont invités à commencer à préparer leurs vidéos, et l'on fait appel à des volontaires dans les comités pour commencer le processus de téléchargement. De même, des bénévoles sont sollicités pour préparer la conférence et/ou l'atelier annuels, idéalement pour la fin de 2024, ce qui serait sans doute un peu juste, ou les premiers mois de 2025. Ces manifestations pourront aider à la promotion des avantages de l'adhésion à l'AILC

Youngmin Kim s'enquiert des archives des congrès passés, qui pourraient servir à la préparation du Congrès de Séoul 2025. Si la nécessité de préserver et de diffuser les travaux est accueillie avec enthousiasme, la question de l'espace que cela occuperait se pose néanmoins, de même que celle de l'équilibre entre les mégadonnées et leur empreinte carbone.

## 17. Discussion ouverte et questions diverses

La présidente note que les travaux du Congrès de Vienne 2016 sont désormais entièrement publiés en 5 volumes, et qu'un ouvrage collectif issu du congrès de Macao en 2019 a également été publié.

Irma Ratiani signale que le volume 1 des actes du Congrès de Tbilissi est prêt et sera disponible sous peu, en ligne et en accès libre; le volume 2 est en cours de publication et le volume 3 sera publié au printemps 2025.

E.V. Ramakrishnan fait appel à ses collègues pour qu'ils fassent connaître le prix Anna Balakian, afin que le nombre de candidatures augmente.

La Présidente renouvelle pour finir ses remerciements à tous les membres du Comité pour leur présence et pour leurs votes, et clôt la réunion à 21h00 IST.